

Concours section : CAER AGRÉG (PRIVÉ) HISTOIRE GÉOGRAPHIE

Epreuve matière : GÉOGRAPHIE

N° Anonymat : N231NAT1015793 Nombre de pages : 16

11.5 / 20

Epreuve - Matière : 103 - 0369 Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

**COMMENTAIRE ET ANALYSE SCIENTIFIQUE**

La forme caractéristique de la France métropolitaine est bien connue. Ses frontières, sur le continent européen, forment un hexagone immédiatement identifiable. Le dossier documentaire qui nous est proposé ici montre que la réalité de ces frontières est moins linéaire qu'il n'y paraît.

Le document 1 nous emmène même outre-mer, comme un rappel que c'est avec le Brésil que la France partage sa plus longue dyade. Il s'agit d'un article de Clara Loizzo paru en 2021 dans la revue Carts, intitulé : "Guyane-Suriname : la dernière frontière française" (le terme de "dernière" sera évidemment à examiner). Il analyse la façon dont a été précisée la frontière sur le Maroni, montrant qu'en fleure n'a rien d'une frontière "naturelle". Le doc. 2 est un document à destination des responsables du GEECT (groupement Européen de Coopération Territoriale) Parc européen Alpi Maritime-Mercantour : il dressé les actions à mener pour la période 2016-2020. Le doc. 3 est une infographie publiée dans l'article "De l'autre côté du tunnel. Quinze ans de renforcement des sites frontaliers à Calais" de Camille Juenebeaud, dans la revue L'appel à la recherche en 2019 : elle montre de quelles façons la zone d'embarquement de tunnel sous la Manche a vu croître les dispositifs de contrôle de la frontière. Le document 4 est un aperçu montrant

Concours section : CAER AGRÉG (PRIVÉ) HISTOIRE GÉOGRAPHIE

Epreuve matière : GEOGRAPHIE

N° Anonymat : N231NAT1015793 Nombre de pages : 16

11.5 / 20

à la fois le nombre de frontaliers travaillant en Suisse et la part des frontaliers parmi les personnes en emploi, par EPCI en 2018. Il a été réalisé pour illustrer l'article "Travailleurs frontaliers : 6 profils de "mavetteurs" vers la Suisse" écrit par Ivan Dehouzy et Anne Roffet-Rochas dans la revue Ensece Analyse Auvergne Rhône Alpes en mai 2021. Le doc 5 est un tableau statistique de l'évolution des flux de travailleurs frontaliers à partir de la France métropolitaine, établi à partir des données de recensements de l'INSEE. Le doc 6 est un texte universitaire lu aussi, écrit par Brigitte Baldelli et Anissa Habane, extrait du chapitre "Les identités professionnelles transfrontalières : le cas de l'hôpital de Cerdagne" tiré de Naillages, interfaces, réseaux transfrontaliers, de nouveaux enjeux transnationaux de la santé paru aux PUB en 2021. Le doc. 7 est quant à lui un article grand public, tiré de State.fr, publié en 2022, intitulé "En grande région, des "pompiers sans frontières" font tomber les barrières nationales", il a été rédigé par Julie Boindin et Viola Stefanello qui ont enquêté sur la coopération des services de secours entre la France, l'Allemagne et le Luxembourg. Enfin, le document 8 est un aperçu réalisé par la Mission opérationnelle transfrontalière en 2021. Il montre le chevauchement des dispositifs institutionnels qui encadrent la coopération transfrontalière en Alsace.

Plusieurs de ces documents indiquent donc une tendance lente des espaces transfrontaliers français, induite par l'intégration européenne. De plus en plus, ils sont le lieu d'une intégration régionale de plus en plus affirmée. Pour reprendre la définition qu'en a proposé Yann Richard, l'intégration régionale est un processus de création, d'approfondissement et de diversification des interactions entre deux entités géographiques initialement distinctes, et contigües, aboutissant à la formation d'une entité autonome à l'intérieur de laquelle les interactions entre les éléments qui la composent sont plus fortes qu'avec les éléments extérieurs". La définition qu'en donne Roger Brunet insiste sur la nécessité, pour que cette intégration se fasse, que tous les bénéfices concernés soient correctement

injus en biens, informations et services, et que les services produs soient efficacement redistribués (Les mots de la géographie 1993). Pour autant, certains autres documents du corpus montrent que cette intégration n'a rien d'une évidence ; d'une part la France n'échappe pas à la logique de banalisation à l'œuvre dans de nombreux endroits du monde, à laquelle Stéphane Rosière et Alouane Baillif ont donné le nom de friche politique, et d'autre part la coopération effective des populations se heurte à de réels obstacles. De ces processus contraires, ou au moins partiellement antagonistes, il ressort que les espaces transfrontaliers français redéfinissent la notion même de frontière. En quoi les espaces transfrontaliers français sont-ils transformés par la mondialisation et - plus directement encore - par l'intégration de la France dans l'Union européenne ? ~~Nous venons ce double mouvement d'ouverture~~ L'intégration européenne donne à ces espaces une ouverture de plus en plus large et y produit une coopération de plus en plus poussée (I) mais les limites sont réelles qui entravent ce mouvement (II), ces dynamiques conduisant à une recomposition de la frontière -

\*  
\* \*

Les espaces transfrontaliers sont marqués par une ouverture de plus en plus large & des initiatives de coopération multiples. La notion de territoire, qui suppose une appropriation d'un espace par les populations qui y vivent, s'efface au profit de celle, plus large, d'espace, qui suppose que les régions transfrontalières, pour être des "espaces vécus" (André Frémont, 1976), n'en doivent pas moins aujourd'hui faire l'objet de nouvelles formes d'appropriation par les habitants.

En premier lieu, les espaces transfrontaliers (le préfixe, qu'on avait oublié, a toute son importance ici) sont ... le lieu d'une forte augmentation des mobilités à toutes les échelles. Les frontières sont largement traversées. Ainsi, même si la définition précise de la ligne entre le Suriname et la France était nécessaire en Guyane afin de clarifier l'exercice de la souveraineté des deux pays dans la lutte contre l'orpaillage sauvage, le doc ① montre que, pour les populations locales, le Paraná n'a jamais été une coupure, mais qu'il est un lien au quotidien, comme en témoignent les multiples traversées du fleuve

en pirogue. En métropole, l'ouverture du tunnel sous la Manche en 1994, a considérablement facilité la traversée du détroit du Pas-de-Calais, qui peut se faire aujourd'hui en ferry ou en train. Les mobilités touristiques, le trafic de fret ont bénéficié de cette opportunité. Si le Royaume-Uni n'a jamais fait partie de l'espace de Schengen, et s'il ne fait plus partie de l'UE aujourd'hui, les formalités de douane ont été grandement facilitées pour les résidents européens, qui n'ont pas besoin d'un visa pour de courts séjours (le passeport est de nouveau nécessaire). Le tunnel (doc ③) a est un instrument de cette hausse des mobilités. Enfin, les travailleurs transfrontaliers, qu'on définit comme les travailleurs résidant dans un pays et travaillant dans un autre, qui traversent la frontière au moins une fois par semaine (et souvent deux fois par jour, quand ils sont maraudeurs), ont fortement augmenté de 1999 à 2018, comme le montre le doc ⑤. Si l'Allemagne est une destination majeure, d'autres ont connu une forte hausse et en particulier le Luxembourg et la Suisse : il faut y voir un effet de la banalisation de l'économie, ces deux pays offrant de très nombreux emplois dans les secteurs des services (financiers en particulier). Certaines régions, comme le pays de Gex ou l'agglomération d'Annemasse, sont très fortement marquées par ce phénomène (doc. ⑥).

Cette ouverture se fait dans un cadre institutionnel porteur : l'Union européenne multiplie en effet les dispositifs afin d'encaisser et de financer l'intégration régionale. Les Groupements Européens de Coopération Territoriale (GECT) permettent d'encaisser les réalisations, qui ont parfois précédé ces dispositifs. L'initiative d'acteurs de terrain est souvent à l'origine de ces projets qui, d'une certaine façon, réinventent la démocratie (voire la diplomatie, pour reprendre le terme de para-diplomatie proposé par Panayotis Soldatos). C'est par exemple le Parc européen Alpi Marittime-Mercantour (doc ⑦) ou les très nombreuses structures institutionnelles qui couvrent la région Alsace (doc ⑧) : l'une des plus anciennes est l'Eurodistrict tri-national de Bâle, transformé en 2007 de l'Agglomération Tri-nationale créée en 1997. L'Eurodistrict de Strasbourg-Ortenau créé en 2005 montre que Strasbourg est, avec Bâle, une métropole moteur dans cette dynamique. L'Union encadre, donc, mais également finance : le Fonds Européen de Développement Économique Régional est l'outil par lequel l'UE pilote ~~un grand son~~ sa politique de

Concours section : CAER AGRÉG (PRIVÉ) HISTOIRE GÉOGRAPHIE

Epreuve matière : GÉOGRAPHIE

N° Anonymat : N231NAT1015793 Nombre de pages : 16

11.5 / 20

Epreuve - Matière : 10.3 036.9 Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

cohésion territoriale. Il a par exemple financé le programme InterRed dans la grande région (doc ⑦).

Ainsi, la coopération transfrontalière s'incarne - pourraient-on dire - dans des réalisations très concrètes. Les services de secours de la grande région apprennent à mutualiser leurs moyens et à coordonner leurs interventions, afin d'éviter le jasage de la prise en charge de l'accident de Zwilligen en 2006 (doc ⑦). En 2014, à Puigcerda en Espagne, est mis en service l'hôpital de Cerdagne. Financé à 60% par l'Espagne et à 40% par la France, il se veut une mutualisation des moyens de santé (doc. ⑥). Enfin, d'Alsace (doc ⑧) offre plusieurs exemples de ces équipements transfrontaliers: outre la station d'épuration de Wittenbourg, c'est surtout dans les infrastructures de transport (domaine traditionnellement privilégié des politiques d'aménagement du territoire en France) que se font les réalisations, pour connecter les différents réseaux nationaux entre eux: tramway, tram-train, et bien sûr l'EuroAirport Bâle-Mulhouse-Fribourg. Le tourisme (doc. ⑨) est un autre domaine de réalisations pour ces espaces qui développent un véritable marketing territorial mettant en valeur les activités et les produits du territoire par des publications ou des manifestations (festival itinérant...).

Ces réalisations montrent que l'intégration régionale se fait peu à peu. Cependant, elle rencontre encore de réelles limites sur le terrains.

En premier lieu, les mobilités à l'œuvre dans ces espaces sont à la fois très sélectives et asymétriques. L'asymétrie se joue dans les statistiques des travailleurs transfrontaliers (docs ⑤ et ⑥).

Les travailleurs français résidant en France mais travaillant à l'étranger sont bien plus nombreux que les flux inverses, du fait d'un différentiel plus intéressant dans ce sens (immobilier moins cher en France, salaires plus élevés au Luxembourg ou en Suisse ou en Allemagne). Par ailleurs, la région Haute-Savoie montre une forte polarisation par la métropole genevoise. (doc. ④). Plus on s'éloigne de la frontière, plus faibles sont le nombre et la proportion de travailleurs frontaliers. On pourrait attribuer cela à une moins bonne accessibilité due au relief, mais Cécile Buxeda, étudiant en 2003 le cas des travailleurs frontaliers en Alsace, a montré le même phénomène. Enfin, le doc. ③ illustre l'existence d'une mobilité à deux vitesses dans une "business class citizenship" pour les ressortissants européens dont sont exclus les migrants de pays extra-européens. Pour eux (contre eux) la frontière se renforce au contraire : clôture, guillages, zones défrichées ou inondées, accroissement de la surveillance humaine et vidéo, nouvelles technologies infrarouges et fichages biométriques (système EVISÁ créé en 2013...) ... ne laissent aux migrants clandestins que l'imperatif de prendre de plus en plus de risques.

Par ailleurs, les documents ⑥ et ⑦ soulèvent les problèmes très concrets (codes de la route différents, hiérarchies des services d'urgence différentes, médicaments prescrits par des médecins espagnols non disponibles en France...) qui entravent la coopération au quotidien.

Les démarches administratives sont compliquées par les différences de systèmes juridiques : le cas des enfants nés ou des malades décédés à Puigcerda est éclairant (doc ⑥). Jusqu'à une date récente, les Français résidant à Kehl devaient se rendre au consulat à Bonn pour leurs démarches : ils

peuvent aujourd'hui les faire à Strasbourg, à 500 m de chez eux. Vivre à la frontière peut parfois se révéler compliqué. Plus profondément, les espaces transfrontaliers mettent en contact deux populations différentes, c'est à dire deux iconographies différentes, pour reprendre le terme de Jean Sottmann. Le cas de Cerdagne le montre bien : les Français conservent des représentations négatives sur les soins données en Espagne, et les médecins orientent plus facilement leurs patients vers les hôpitaux de Perpignan ou Toulouse. La confiance doit se cultiver sur le long terme, par des échanges entre voisins" (doc. ⑦) ou des jumelages entre communes, comme entre St. Nectaire-Vésubie et Entracque en 2013 (doc. ②).

Ce qui nous conduit à examiner la place des populations dans ces projets. Elle est à la fois centrale, puisqu'elles sont les premiers acteurs, mais paradoxale. Car ces projets peuvent souffrir d'un défaut de représentativité citoyenne. Le doc. ⑧ montre le chevauchement des périmètres, entre les eurodistricts, les métropoles locales, régionales, celles qui sont identifiées institutionnellement comme telles et les agglomérations qui fédèrent et polarisent sur le terrain... Le citoyen perd la lisibilité de ces dispositifs dont les compétences sont obscures au commun des mortels. Le doc. ⑨ témoigne des limites de l'appropriation de ces dispositifs par les populations locales. Ce document de communication fixe des objectifs en terme document met l'accent sur la production d'une communication institutionnelle qui valorise un espace que la population habite et pratique : à qui s'adresse alors cette communication, et quelle part la population prend-elle dans ces dispositifs. Par exemple, un indicateur de progrès est le nombre de jumelages réalisés. Dans quelle mesure ces jumelages relivent-ils d'une demande de la population ? Un autre indicateur est le nombre de "publications transfrontalières" : ne peut-on pas s'attendre alors à la production d'un discours auto-référentiel qui, finalement, exclue les représentations des populations ?

Ce corpus montre donc une ~~des~~ intégration régionale indéniablement en train de se faire, mais qui rencontre de vraies limites cependant. Il apparaît que les espaces transfrontaliers, en véritables pionniers d'un nouveau front, créent un objet particulier et aux contours encore mal définis : la région transfrontalière. Dans ce cadre, la frontière est comme redéfinie. La frontière-ligne ne disparaît pas : le cas de la Guyane montre qu'elle est encore nécessaire ; mais même le nom, largement traversé, montre qu'un différentiel important suscite des flux nombreux (la Guyane, bien que "paupière" à l'échelle de la France, ~~reste~~ est un îlot de richesse et à l'échelle régionale) et plus ou moins licites. Les populations n'ont pas besoin de cadres institutionnels pour coopérer si on leur en laisse l'occasion. ~~Mais~~ La frontière ne disparaît pas, donc, et même se renforce pour certains (Calais). Devenue réticulaire, cette frontière se présente à double face, "selon que vous serez puissant ou misérable". Mais les initiatives d'intégration régionale, qui transforment ~~des~~ des anciennes périphéries en nouveaux espaces centraux, dessinent une forme plus floue de la frontière, entendue comme une zone et, surtout, comme une nouvelle ressource.

\*  
\* \*

Concours section : CAER AGRÉG (PRIVÉ) HISTOIRE GÉOGRAPHIE

Epreuve matière : GÉOGRAPHIE

N° Anonymat : N231NAT1015793 Nombre de pages : 16

11.5 / 20

Epreuve - Matière : 103 0369 Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

**TRANSPOSITION DIDACTIQUE**

## Les espaces transfrontaliers français

### Place du thème dans les programmes

Au cours du collège, les élèves ont abordé ponctuellement différentes notions qui seront mises en œuvre dans l'étude des espaces transfrontaliers français. Ainsi la notion de mobilité a-t-elle été travaillée en classe de 4<sup>e</sup> dans le thème 2 "les mobilités humaines". Elle a été remobilisée en début de 3<sup>e</sup> dans l'étude sur les aires urbaines françaises.

Ensuite la notion d'espaces transfrontaliers est une découverte pour les élèves de 3<sup>e</sup>. - Elle intervient dans le thème 3 du programme, qui étudie comment la France s'inscrit aujourd'hui dans un nouvel espace de référence et d'appartenance : l'Union européenne. L'étude d'une région transfrontalière est explicitement attendue. Dans le thème précédent (Pourquoi et comment aménager le territoire ?), les élèves ont abordé la notion d'aménagement du territoire ; ils ont également travaillé sur une région d'autrefois, qui peut avoir été la Guyane, sans que la notion de transfrontalité y ait été développée.

Au lycée, c'est en terminale que les élèves retrouvent les espaces transfrontaliers français, dans la question spécifique à la France du thème 3 : "l'Union européenne dans la mondialisation". De nouveau, ~~les~~ une

Concours section : CAER AGRÉG (PRIVÉ) HISTOIRE GÉOGRAPHIE

Epreuve matière : GÉOGRAPHIE

N° Anonymat : N231NAT1015793 Nombre de pages : 16

11.5 / 20

Région transfrontalière doit être étudiée. Enfin, le thème conclusif de terminale doit s'appuyer sur l'étude de la région du lycée, pour dégager les lignes de forces et les recompositions du territoire français ; dans un lycée situé dans une région transfrontalière, cette étude sera évidemment l'occasion de remobiliser tous les acquis du secondaire sur ce sujet.

Proposition de transcription, en terminale (la France : les régions transfrontalières)

On utilisera le document 4 dans le cadre d'une étude de cas plus large sur cette région. On le complètera utilement du témoignage d'un travailleur français travaillant, par exemple, à Genève, qui pourra expliciter pour les élèves la réalité du différentiel économique entre les deux pays (salaires et coût de l'immobilier et coût de la vie quotidienne). L'étude y gagnera en profondeur humaine. On utilisera également le document 5, qu'on pourra éventuellement simplifier si le niveau des élèves exige cet allègement, en retenant les informations qui ne seront pas directement nécessaires et risqueraient de parasiter leur compréhension (dans cette hypothèse on ne garderait que les informations relatives aux travailleurs qui vont en Suisse).

Les compétences mobilisées seront des compétences de compréhension et d'analyse d'un document iconographique complexe, et d'un tableau statistique, ainsi que les compétences de rédaction d'un texte structuré, d'une réponse à une question problématisée.

Le travail sur ces documents s'inscrirait dans un temps relativement court, sauf à ce que l'étude de cas dans laquelle ils seraient inclus nécessite davantage de temps. Nous n'envisagerons que le travail sur ces documents, qui serait l'objet d'une heure de cours.

10 / 13.

~~On commencera par laisser aux élèves le temps de prendre connaissance du document. Il faudra certainement aider la lecture en explicitant~~

Notions mobilisées:

- métropole et métropolisation (vues en 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et dans les premiers mois de terminale)
- mobilités, mobilités pendulaires (vues en 3<sup>e</sup> et en 2nde)  
(mavetteurs)
- travailleur frontalier
- - - - -

On commencera par donner aux élèves le temps de prendre connaissance du document (4), qui est assez complexe car il croise plusieurs informations. Il faudra sans doute expliciter le sens de C.C. (communauté de communes) en leur rappelant qu'ils ont déjà rencontré cette expression dans l'étude sur les aires urbaines.

Ensuite, on guidera l'analyse du document par des questions qui pourront être les suivantes:

- 1). Présentez le document (4).
- 2). Dans quelles parties de la région résident les travailleurs français qui vont travailler en Suisse?

3). Que constatez-vous autour de Genève? \*

4). D'après vous,

\* on pourra formuler la question de façon plus guidée pour encourager les élèves vers ce qu'on veut leur faire dire:

→ Montrez que Genève polarise une part importante des travailleurs qui résident autour !

Il sera possible ici d'insérer une question sur le témoignage de l'un d'entre eux, sur ses motivations.

Les chiffres du tableau (5) feront l'objet d'une question sur l'évolution ~~des~~ des flux de travailleurs français à destination de la Suisse, pour faire constater aux élèves l'accroissement de ces flux.

Pour les élèves plus en difficulté, on pourra prévoir un questionnement plus guidé pour les aider à lire le document (4), par exemple avec quelques affirmations VRAI / FAUX / ON NE PEUT PAS SAVOIR

ex : Autour de Genève, une part importante de travailleurs vont travailler en Suisse

+ to sit  
Il y a moins de travailleurs frontaliers (vers la Suisse) quand on s'éloigne de la frontière.

Pour cette partie là du travail, les élèves travaillent en 3 temps :

- d'abord individuellement, pendant une petite dizaine de minutes
- puis on donne la possibilité à ceux qui le souhaitent de comparer leurs premières réponses / finir l'exercice avec leurs voisins (e), ou de terminer seul, pendant quelques minutes
- enfin on corrige en classe : un ou deux élèves proposent leur réponse (sur sollicitation du professeur, qui veille à faire parler des élèves ~~peut-être~~ plus silencieux), ou spontanément).

Ce mode d'opération a de nombreux avantages : le temps de travail individuel laisse aux élèves le temps de se concentrer, et le professeur peut, pendant ce temps, circuler dans la classe pour aider et encourager les élèves. Le temps de comparaison/correction a pour effet de rassurer les élèves avant que leurs réponses risquent d'être exposées. Dans certains cas, l'expérience l'a souvent prouvé, la discussion qui a eu lieu entre les voisins sur une réponse divergente peut fournir matière à d'intéressants éclaircissements de la part du professeur.

Enfin, la correction étant faite, les élèves doivent rédiger une réponse fournie et structurée (du type attendu pour l'épreuve du baccalauréat) à la question : En quoi les mobilités transfrontalières participent-elles à la recomposition du territoire haut-savoyard ?

On attend d'eux l'utilisation pertinente du vocabulaire de la discipline et une structuration de la réponse, qui pourra s'organiser suivant un plan simple en trois parties :

+ le constat (augmentation des travailleurs frontaliers,

Concours section : CAER AGRÉG (PRIVÉ) HISTOIRE GÉOGRAPHIE

Epreuve matière : GÉOGRAPHIE

N° Anonymat : N231NAT1015793 Nombre de pages : 16

11.5 / 20

Epreuve - Matière : 123 0369 Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

principalement vers l'enneige)

\* les explications (différentiel économique)

\* les conséquences (polarisation de la métropole genovaise)  
(et diminution liée à l'éloignement)

En évaluation

En évaluation, on pourra utiliser le travail de Cécile Buxeda sur les travailleurs frontaliers en Alsace (2003) pour faire repérer aux élèves cette même polarisation d'après les métropoles strasbourgeoises et bâloises, et le gradient d'effet frontalier que l'on constate dans la région.

13 / 13.

Concours section : CAER AGRÉG (PRIVÉ) HISTOIRE GÉOGRAPHIE

Epreuve matière : GEOGRAPHIE

N° Anonymat : N231NAT1015793 Nombre de pages : 16

**11.5 / 20**

..... / .....

..... / .....

